PostÃ© par: formations-concours
Publiée le : 8/10/2008 11:51:42

Fonctions :
Â Les adjoints administratifs de 1Ã¨re classe de la police nationale sont chargÃ©s de tÃ¢ches administratives d'exÃ©cution comportant la connaissance et l'application de rÃ¨glements administratifs.
Leur recrutement sâ€™effectue par concours, externe ou interne, organisÃ© au sein des secrÃ©tariats gÃ©nÃ©raux pour lâ€™administration de la police (SGAP) ou des services administratifs et techniques de police (SATP). (cf. adresses en fin de document).
Ces recrutements sont dÃ©concentrÃ©s ; le passage des Ã©preuves et les affectations initiales s'effectuent dans le ressort de chaque service organisateur.
Quel que soit leur lieu de rÃ©sidence, les candidats peuvent, en fonction du calendrier et des ouvertures de postes, sâ€™inscrire sur plusieurs SGAP ou SATP. Â Â

LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT
A . CONCOURS EXTERNE
Il est ouvert, sans condition de diplÃ´me, aux femmes et aux hommes :
- de nationalitÃ© franÃ§aise et aux ressortissants des Etats membres de la CommunautÃ© europÃ©enne
ou d'un autre Etat partie Ã l'accord sur l'Espace Ã©conomique europÃ©en autre que la France ;
- se trouvant en position rÃ©guliÃ¨re au regard de la lÃ©gislation sur le service national ;
- agrÃ©Ã©s par le PrÃ©fet territorialement compÃ©tent.Â
B . CONCOURS INTERNE
Il est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de lâ€™Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitaliÃ¨re comptant au 1er janvier de lâ€™annÃ©e du concours au moins une annÃ©e de services civils effectifs.
Les intÃ©ressÃ©s doivent Ãªtre en activitÃ©, en dÃ©tachement ou en congÃ© parental Ã la date de clÃ´ture des inscriptions, Â **LES EPREUVES DU CONCOURS**
EPREUVES D'ADMISSIBILITE
(Ã©crites, notÃ©es de 0 Ã 20, toute note infÃ©rieure ou Ã©gale Ã 5 sur 20 Ã©tant Ã©liminatoire)
A . CONCOURS EXTERNE
Epreuve nÂ°1 :
Epreuve Ã©crite qui consiste Ã partir dâ€™un texte dâ€™ordre gÃ©nÃ©ral, dâ€™une page au maximum ou de 300 Ã 350 mots, en la rÃ©ponse Ã 6 Ã 8 questions destinÃ©es Ã vÃ©rifier les capacitÃ©s de comprÃ©hension du candidat et son aptitude Ã retranscrire et ordonner les idÃ©es principales du texte. (durÃ©e : une heure trente minutes ; coefficient 3).
Epreuve nÂ°2 :
Epreuve Ã©crite consistant en courts exercices destinÃ©s Ã Ã©valuer les capacitÃ©s du candidat en
franÃ§ais (vocabulaire, orthographe, grammaire) et mathÃ©matiques.
Les programmes de franÃ§ais et mathÃ©matiques sont prÃ©cisÃ©s ci-aprÃ¨s.
(durÃ©e : une heure trente minutes ; coefficient 3).

B . CONCOURS INTERNE

Epreuve Ã©crite consistant en la rÃ©daction dâ€™une lettre administrative courante ou en lâ€™Ã©laboration dâ€™un tableau. Un dossier de documents de cinq pages au maximum comportant notamment les indications nÃ©cessaires Ã la rÃ©daction de la lettre ou Ã la confection du tableau est fourni aux
candidats. (durÃ©e : une heure trente minutes ; coefficient 3).

EPREUVE D'ADMISSION (Concours externe et interne)

(notÃ©es de 0 Ã 20, toute note infÃ©rieure ou Ã©gale Ã 5 sur 20 Ã©tant Ã©liminatoire)

Cette Ã©preuve consiste, en prÃ©sence des membres du jury ou dâ€™examinateurs, Ã mettre le candidat en situation professionnelle et est destinÃ©e Ã vÃ©rifier son aptitude Ã accueillir le public, Ã classer les documents, Ã prÃ©senter les Ã©lÃ©ments dâ€™un dossier, Ã recevoir et Ã restituer des communications tÃ©lÃ©phoniques, Ã la gestion dâ€™emplois du temps et Ã lâ€™utilisation dâ€™un microordinateur de bureau.

Le candidat peut Ãªtre Ã©valuÃ© sur sa connaissance des logiciels courants de bureautique, Ã savoir un tableur, un traitement de texte. Cette Ã©preuve peut en outre Ãªtre destinÃ©e Ã vÃ©rifier lâ€™aptitude du candidat Ã rassembler, traiter et mettre Ã disposition des informations de base, statistiques notamment, et utiles, en particulier, aux Ã©tudes et aux Ã©valuations.

(durÃ©e : trente minutes ; coefficient 4).

LA CARRIERE

Les adjoints administratifs de 1Ã¨re classe de la police nationale peuvent Ãªtre nommÃ©s adjoints administratifs principaux de 2Ã¨me classe, puis adjoints administratifs principaux de 1Ã¨re classe.

Ils peuvent accÃ©der aux concours internes de secrÃ©taire administratif et d'attachÃ© de police,
dâ€™officier et de commissaire de police, d'agent spÃ©cialisÃ©, de technicien et d'ingÃ©nieur de police
technique et scientifique, sous rÃ©serve de remplir les conditions spÃ©cifiques d'accÃ¨s Ã ces concours.

LE TRAITEMENT (net au 01/03/2008) : 1 307 â‚¬

PROGRAMMES DES EPREUVES Dâ€™ADMISSIBILITE

EPREUVE NÂ°2 DU CONCOURS EXTERNE

PROGRAMME DE FRANÃ‡AIS

Le programme de franÃ§ais se rÃ©fÃ¨re Ã celui de la fin du premier cycle de lâ€™enseignement secondaire ou du programme de lâ€™enseignement professionnel de niveau V.Â PROGRAMME DE MATHEMATIQUES

ARITHMETIQUE :

Notions sommaires sur le systÃ¨me de numÃ©ration :

SystÃ¨me dÃ©cimal, systÃ¨me binaire.

Les quatre opÃ©rations : addition, soustraction, multiplication, division.

RÃ¨gles de divisibilitÃ©. Nombres premiers. Multiples et diviseurs. EgalitÃ©s, inÃ©galitÃ©s.

Fraction. Valeur dÃ©cimale dâ€™une fraction. OpÃ©rations sur les fractions.

RÃ¨gles de trois.

Rapports et proportions.

Mesures.

Mesures de longueur, poids, capacitÃ©, surface, volume.

Mesures du temps.

Mesures des angles et des arcs. Longueur de la circonfÃ©rence. Latitude et longitude.

Surfaces : carrÃ©, rectangle, parallÃ©logramme, triangle, trapÃ¨ze, cercle.

Volumes : parallÃ©lÃ©pipÃ¨de rectangle, cube, cylindre.

DensitÃ© : poids volumique.

Prix : prix dâ€™achat, de vente, de revient, bÃ©nÃ©fice et perte.
Moyennes.
Partages Ã©gaux et partages inÃ©gaux ; partages proportionnels.
Pourcentages, indices, taux, intÃ©rÃªts, simples, escompte.
Echelle dâ€™une carte, dâ€™un plan.
ALGEBRE :
Nombres relatifs (positifs, nÃ©gatifs, nuls).
OpÃ©rations sur les nombres relatifs. Comparaison des nombres relatifs : inÃ©galitÃ©s.
Expressions algÃ©briques. Calcul algÃ©brique.
Equation du premier degrÃ© Ã une inconnue.
RepÃ©rage dâ€™un point dans un plan par des coordonnÃ©es rectangulaires. Â Â